

A. Heynstejn

Hier, un représentant du peuple a dit :

“ Il faut que le peuple sache ! ”

L'ŒUVRE

14, Rue Drouot
Téléphone : GUT. 02-71. BERG. 40-51
Après minuit : GUT. 59-59

Directeur :
GUSTAVE TÉRY

ABONNEMENTS

1 An	6 Mois	3 Mois	1 MOIS
18 fr.	9 fr.	4 fr. 50	1 fr. 50

A qui la faute ?

Il est fort probable que, ce matin, le député Accambray n'aura pas une presse excellente ; et je regrette fort pour ma part qu'il n'ait pas parlé hier avec plus de modération et de prudence, car sa voix n'en eût été que mieux entendue, et personne n'aurait pu se méprendre sur ses intentions.

Je ne connais pas cet ancien officier, et je ne sais s'il se trompe ; mais, de loin, il me fait l'effet d'un homme sincère, réfléchi, résolu. Et si l'Œuvre revendique le droit de parler librement, — sous les réserves qu'impose la gravité des circonstances, — ce n'est pas pour refuser ce même droit à nos représentants. Nous n'avons pas ici la conception cléricale de la liberté que l'on prête à Louis Veuillot, et que reprend si allègrement à son compte le directeur de la Victoire sociale, lorsqu'il déclare avec une intrépide candeur : « Quand on bâillonne Gustave Hervé, je trouve la censure abominable ; mais quand on bâillonne Gustave Téry, je la trouve charmante. »

Nous tenons à l'Œuvre pour la vieille liberté républicaine, égale pour tous, et nous demeurons obstinément convaincus que l'on ne saurait préparer la victoire du droit par l'étouffement de la vérité.

Comme nous voudrions être reconnaisants aux rares Français qui, sous ce régime de

ont comme nous le courage d'oser dire tout haut ce qu'ils croient utile à leur pays, au risque de déplaire à ces puissants du jour, dont

Mais il est trop certain qu'hier M. Accambray a passé la mesure, et tous applaudiront aux paroles de M. Deschanel : « Je ne peux pas, à propos d'une demande de crédits, laisser s'engager une discussion sur les opérations militaires et sur la conduite de chefs qui ne peuvent être entendus devant vous. »

Non, qu'il s'agisse de crédits ou de n'importe quoi, une pareille discussion est impossible publiquement, devant l'ennemi qui nous épie.

Mais si M. Accambray est allé trop loin, il n'en résulte pas nécessairement qu'il faille ne plus bouger, ne rien faire et ne rien dire, dans l'attente mystique de l'inconnu et de l'irréparable. C'est une grave question de savoir si les excès de ce genre ne sont pas causés précisément par ce régime d'et de compression, auquel nous sommes condamnés par des hommes qui prétendent obtenir de nous par la force la confiance qu'ils n'ont pas réussi à nous inspirer.

Quoi qu'on pense des parlementaires et du parlementarisme, il faudrait être trop béatement optimiste pour trouver négligeable ce fait qu'en pleine guerre, en pleine bataille, un officier d'artillerie monte à la tribune pour répéter avec une farouche insistance :

« Il n'y a que nous et le peuple qui ne sachions rien. Il faut que le peuple sache, pour contraindre le gouvernement aux actes qu'il n'ose pas... Il faut que l'opinion publique soit saisie parce que la Chambre n'a pas fait son devoir... Rien n'a été fait de ce qui avait fait... Je n'ai aucune confiance dans le gouvernement. »

Gustave Téry

A l'hôpital

Le normalier de vingt ans avec ses quatre éclats d'obus dans la peau n'est pas triste. Il a même un sourire que n'ont pas ordinairement ceux qui préparent l'agrégation de philosophie.

La guerre, — et la mort, — semble lui avoir appris le sens de la vie.

— Les obus, dit-il, ce ne serait rien, si l'on n'avait à s'occuper de cela... On se colleait dans un coin, à l'ombre, — si l'on peut dire, — et l'on attendait son tour, — s'il doit venir.

« Mais l'obus ne démolit pas que des hommes ; il démolit la tranchée. Les hommes qui tombent, on les laisse par terre ; ça n'a pas d'importance, pour l'instant. Mais la tranchée qui s'émiette, ça a de l'importance pour les hommes qui restent. Alors on entend des hurlements : « Amenez-vous avec les pelles ! — Des sacs de sable ! nom de D... ! — Vas-tu te grouiller, le moko ! »

« Le guetteur s'en mêle : « Les v'là ! les v'là ! — Le chef de section commande : « Tous sur la droite ! » mais l'homme de liaison, que le capitaine fait trotter, hurle : « Faites passer ! faites passer ! tous à gauche ! »

« Feu de salve ! — Tu lâches ta pelle

pour prendre ton fusil ; « Les Grenades ! les grenades, bon Dieu ! » Tu lâches ton fusil pour fouiller dans ta musette. Et tu ne penses à rien qu'à faire ce qu'on te dit, malgré le gosse qui appelle sa mère : « Maman ! maman ! », comme si sa mère allait faire le voyage de Touraine à Verdun pour une malheureuse balle dans les poumons.

« Il y a près de moi un lazariste à lunettes qui vise dans les fumées, dans les poussières dans la « pagaie ». Il est blême, il ne bronche pas et à chaque cartouche qu'il tire, il murmure : « Requiescat in pace ! » comme s'il était sûr d'expédier le costume gris-vert qui s'avance à six ou sept cents mètres.

« Et les obus tombent... tombent. « Mon voisin, c'est un type qui tient un crayon à la Bourse. Je ne sais pas au juste ce que c'est que de tenir un crayon. Depuis huit mois que nous vivons ensemble dans la tranchée, il m'a appris des tas de jeux : le bridge, le poker d'as, le marin saouf, avec des cartes, avec des dés ; il veut jouer sans trêve, pour s'occuper ; il joue sur tout, sur le temps qu'il fait : « Je te « parle un quart de pinard qu'il pleut « avant quatre heures ! — Je te parle « vingt sous que ce crapouillot nous re- « tombe sur le portrait... » Il crie : « Impair ! » quand un obus tombe sur un groupe et compte ceux qui ne se relèvent pas pour voir si la chance le favorise.

« Le jour où nous avons tous « dégusté », j'ai compris qu'une telle préoccupation d'esprit, c'était souverain, quand les dents un peu serrées, les yeux creux comme des tasses, il m'a murmuré à l'oreille : « On va « parler sur le calibre ! — J'ai répondu : « Oui ! » puis qu'il tendait un remède à ma terreur. Comme les Napolitains jettent des numéros en écartant les doigts, il hurlait des chiffres dans un effort qui crispait son visage décoloré : « 220 ! 350 !... 120 !... 77 !... 420... ! » Et je criais aussi pour m'étonner : « 280 ! 240 ! » Il était à plat sur un sac de terre, et son cri était machinal... et le mien donc !

« L'adjudant s'éparpille tout à coup à mon côté : « 350 ! » Un camarade roule dans une gerbe de terre : « 240 ! » Je m'affale brusquement en hurlant : « 305 ! » C'est un triomphe, la fusée qui a bossué mon casque et déchiré mon front est là, je la lui tends, avec un rire qui crache du sang... « 305 ! 305 ! »

« C'est gagné, mon pauvre vieux ! mais je le vois qui chavire, son bras se cramponne à l'air qui vibre, il roule en m'inondant de sang : « 77 ! » et... et c'est tout... Je me suis réveillé à l'ambulance dans un pansement qui me faisait douillet comme un petit enfant. Il était en face de moi, avec une moue chagrine : « 77 ! » et j'ai senti qu'il avait un peu honte d'avoir été touché par l'éclat d'un obus d'un calibre aussi mesquin... »

R. D.

LE GÉNÉRAL GALLIENI, démissionnaire, est remplacé PAR LE GÉNÉRAL ROQUES

Le Journal officiel publie ce matin :

Le président de la République :

Décrète :

Article premier. — M. le général de division Roques est nommé ministre de la guerre en remplacement de M. le général de division Gallieni dont la démission est acceptée.

Le général Gallieni, ministre de la guerre, vient d'adresser à M. Briand, président du conseil, la lettre suivante :

Comme je vous l'ai exposé la semaine dernière, mes forces, exclusivement et sans interruption employées au service du pays, fléchissent aujourd'hui.

Les médecins reconnaissent que je ne suis plus actuellement en état d'exercer avec toute l'activité nécessaire les hautes fonctions qui m'ont été confiées. Ils affirment, pour qu'il me soit possible de reprendre à nouveau un service actif, qu'un repos absolu de quelque durée et des soins assidus sont indispensables.

Je vous demande donc d'accepter ma démission de ministre de la guerre.

Veuillez agréer, monsieur le président, l'assurance de mes sentiments respectueux.

Le président du conseil a répondu :
Paris, le 16 mars 1916.

Je ne puis que prendre acte de votre démission en vous exprimant toute la tristesse avec laquelle je la reçois et qu'éprouvent comme moi tous vos collègues du ministère.

Je tiens à vous dire combien je regrette que l'état de votre santé prive le gouvernement d'une collaboration qui lui fut si précieuse dans son œuvre de défense nationale ; je souhaite que, délivré du mal qui vous a contraint à un arrêt momentané dans l'action, vous soyez bientôt à même de reprendre un poste de combat au service de la patrie.

Veuillez agréer, mon cher général, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

LA BATAILLE

Les Communiqués

15 heures

En BELGIQUE, nos patrouilles ont pu constater qu'un tir de destruction de notre artillerie exécuté hier soir sur les organisations allemandes de LA PLAGE (région de NIEUPORT) en avait complètement bouleversé les boyaux et avait tué de nombreux ennemis.

Dans la région au nord de VERDUN, on ne signale aucune action d'infanterie au cours de la nuit.

Le bombardement a continué : assez faible sur la rive gauche de la MEUSE, plus intense sur la rive droite, dans la région d'HAUDREMONT et de DAMLOUP.

Notre artillerie a violemment canonné la région à l'ouest de DOUAUMONT, où l'ennemi exécutait des travaux de terrassement.

En WOËVRE, nous avons bombardé plusieurs convois de ravitaillement.

A l'est de la forêt d'APREMONT, un coup de main sur une tranchée allemande nous a permis de faire subir quelques pertes à l'ennemi et de ramener des prisonniers.

Dans les VOSGES, au sud de la THUR, les Allemands ont prononcé une attaque sur nos positions près de BURHAUPT.

Arrêté par nos tirs de barrage, l'ennemi n'a pu aborder nos tranchées.

23 heures

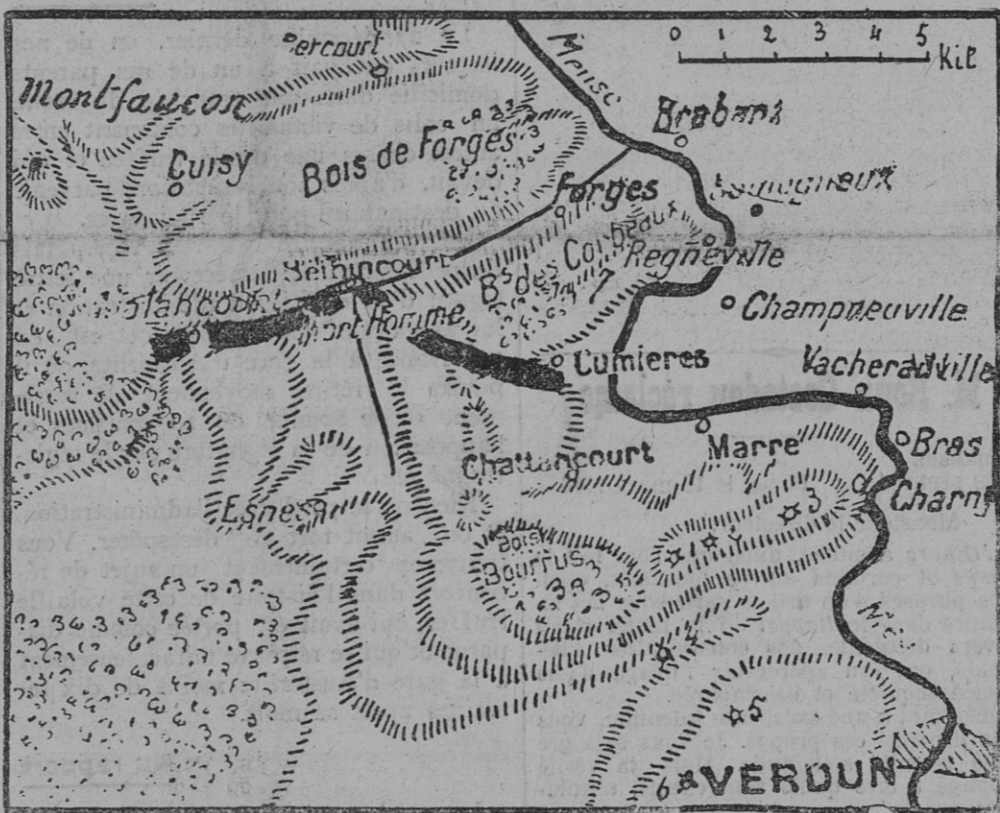
Au nord de l'Aisne, activité réciproque de l'artillerie dans la région du bois des BUTTES, sud de la VILLE-AU-BOIS.

En Argonne, nous avons exécuté des concentrations de feu sur les organisations allemandes au nord-ouest de la route de VARENNES et sur les batteries en action aux environs de MONTFAUCON.

A l'ouest de la Meuse, après un bombardement très violent de notre front BÉTHINCOURT-CUMIÈRES, les Allemands ont lancé, au cours de l'après-midi, une forte attaque contre nos positions du MORT-HOMME. Les vagues d'assaut n'ont pu prendre pied en aucun point et ont dû se replier vers le BOIS DES CORBEAUX où nos tirs de concentration déclanchés aussitôt leur ont fait subir des pertes importantes.

Sur la rive droite de la Meuse, l'activité de l'artillerie a redoublé à l'est et à l'ouest de DOUAUMONT ainsi qu'aux alentours du village de VAUX. Aucune attaque d'infanterie ne s'est produite ; toutefois, nos batteries ont pris sous leur feu, à plusieurs reprises, des troupes en mouvement dans cette région.

En WOËVRE, bombardement assez intense de part et d'autre dans les secteurs du pied des CÔTES.



1. Fort du Bois-Bourrus.
2. Fort de Marre.
3. Fort de Vachereauville.
4. Fort de Choisel.
5. Fort du Chanu.
6. Fort des Sarteles.
7. Côte de l'Oie.

La valeur de la position du Mort-Homme

Au fur et à mesure que nous avons dû céder du terrain au nord de Verdun, on s'est évertué à démontrer que chaque position perdue n'était qu'une avancée, tenue par de simples postes, et sans grande importance.

même façon, l'importance de incidents qui s'y produisent. En agissant ainsi, elle risque de perdre, à la fin, toute créance.

Certes, je fus le premier à dire que le recul du front Brabant-Ornes sur le front Vachereauville-Vaux n'était pas un irréparable désastre ; de là à le traiter comme quantité négligeable, il y a loin. Une telle appréciation, si elle prenait corps, rendrait incompréhensibles les efforts qui, à mon sens, s'imposent pour reprendre le terrain perdu.

Le communiqué du 16 mars, 15 heures, nous révèle un tir de notre artillerie sur des terrassements auxquels travaille l'ennemi à l'ouest de Douaumont. Ces terrassements ont pour but de préparer de nouveaux emplacements de batteries et des voies d'accès. Il ne faut pas le laisser s'installer ses canons.

Veut-on nous préparer à l'évacuation de cette position ? J'espère que non. Aux efforts déployés pour reprendre le bois des Corbeaux et le plateau 265, une des assises du Mort-Homme, au nord de Béthincourt, je suis tenté de croire que notre commandement y attache l'importance convenable.

Certains nous disent cependant : « Mais la véritable ligne de résistance n'est pas là ; elle est plus en arrière, sur une série de hauteurs en demi-cercle passant par Malancourt, Esnes, Fort du Bois-Bourrus, Fort de Marre. »

Or, c'est justement pour faciliter l'attaque de cette deuxième ligne, que les Allemands s'acharnent contre le Mort-Homme avec moins d'impétuosité peut-être mais par des procédés très méthodiques d'investissement. Les voici, tout contre Béthincourt, à gauche, maîtres du bois des Corbeaux et de Cumières à droite, puis progressant, au centre, jusqu'à la route Béthincourt-Cumières. Déjà, ils ont pris

le pied sur la hauteur 265 dont nous leur disputons encore la possession. Le Mort-Homme tombé, leur artillerie pourra venir s'installer dans les fonds du ruisseau de Forges. On sait que l'artillerie (surtout les obusiers et les mortiers), ne s'établit plus maintenant sur les hauteurs. Le tir courbe de ces canons a atteint aujourd'hui une précision aux grandes portées qu'il était loin de posséder, jadis.

Actuellement, les batteries allemandes sont dans les fonds de Gercourt, au nord du bois de Forges, et au nord de Cuisy. Elles sont à douze kilomètres de la ligne des forts Bois-Bourrus-Marre. Malgré leurs qualités, les pièces sont cependant un peu loin pour exécuter le tir à démolition, seul susceptible de réduire nos défenses.

On conçoit tout l'avantage que notre adversaire aurait à les avancer. Placées en contre-pente au nord de la côte de l'Oie et du Mort-Homme, elles seraient seulement à sept ou huit kilomètres, excellente distance de bombardement.

Ajoutons le succès moral consécutif à un nouveau recul de notre part et on comprendra pourquoi nous ne verrions pas abandonner la position du Mort-Homme sans regret.

Général Verraux

Le Mort-Homme tombé, leur artillerie pourra venir s'installer dans les fonds du ruisseau de Forges. On sait que l'artillerie (surtout les obusiers et les mortiers), ne s'établit plus maintenant sur les hauteurs. Le tir courbe de ces canons a atteint aujourd'hui une précision aux grandes portées qu'il était loin de posséder, jadis.

Actuellement, les batteries allemandes sont dans les fonds de Gercourt, au nord du bois de Forges, et au nord de Cuisy. Elles sont à douze kilomètres de la ligne des forts Bois-Bourrus-Marre. Malgré leurs qualités, les pièces sont cependant un peu loin pour exécuter le tir à démolition, seul susceptible de réduire nos défenses.

On conçoit tout l'avantage que notre adversaire aurait à les avancer. Placées en contre-pente au nord de la côte de l'Oie et du Mort-Homme, elles seraient seulement à sept ou huit kilomètres, excellente distance de bombardement.

Ajoutons le succès moral consécutif à un nouveau recul de notre part et on comprendra pourquoi nous ne verrions pas abandonner la position du Mort-Homme sans regret.

Général Verraux

A la Chambre

Une Séance fiévreuse

Le haut commandement et le Gouvernement

L'ordre du jour de la séance d'hier était très anodin : discussion des crédits provisoires pour le deuxième trimestre de 1916. Il n'y avait rien là qui pût exciter les passions, et cependant la séance fut extrêmement violente et passionnée. Les incidents furent multiples et vifs ; la séance fut suspendue 2

Ce fut M. Accambray qui, en soulignant à nouveau la question du haut commandement, provoqua l'émotion de la Chambre.

Intervenant après MM. Levasseur, Jobert et Nadi, qui avaient parlé des allocations aux femmes des mobilisés, M. Accambray plaça le débat sur les relations du gouvernement et du haut commandement.

Adversaire résolu du gouvernement auquel il n'accorde aucune confiance parce qu'il estime qu'il a abandonné ses prérogatives entre les mains des chefs militaires, M. Accambray a voulu mettre la Chambre en présence du problème qu'il lui a déjà signalé à plusieurs reprises. On se rappelle, en effet, que M. Accambray avait demandé, en différentes occasions, à la Chambre, de se réunir en comité secret pour délibérer sur les questions militaires.

N'ayant pas obtenu satisfaction, il a voulu, hier, porter la question devant l'opinion publique. Il n'a pu, d'ailleurs, aller jusqu'au bout de ses explications : la Chambre lui a, en effet, retiré la parole.

Tout d'abord, M. Accambray s'est plaint que le gouvernement n'ait pas facilité le contrôle du Parlement.

Nous citons :

« Or, si ce contrôle n'a pas été ce qu'il eût dû être, les difficultés sont venues du gouvernement, et, d'autre part, nous n'avons pas su exiger qu'on nous renseigne sur tout ce que nous aurions dû savoir.

Lorsque nous avons porté à la tribune cette question de contrôle parlementaire, on nous a répondu : « Vous avez vos commissions ! » Je ne puis comprendre que les commissions puissent se substituer à l'une ou l'autre Chambre ; rien de ce qui s'y passe n'arrive, en effet, à la connaissance officielle du Parlement.

Le contrôle des commissions ne suffit donc pas à M. Accambray ; d'ailleurs, dit-il, elles n'ont jamais pu obtenir du gouvernement tous les renseignements qu'elles sollicitaient.

Rappelez-vous, dit-il, la difficulté qu'a éprouvée la commission de l'armée pour obtenir des communications au sujet des offensives à Verdun, ou du moins sur ce qui s'était passé à Verdun pendant les quelques mois qui ont précédé l'offensive. Des questions ont été posées au ministre de la guerre et celui-ci n'a pas répondu, et nous nous sommes demandé avec inquiétude si même il aurait pu nous répondre et si le gouvernement lui-même avait été bien tenu au courant.

Et M. Accambray continue :

C'est là ce qui me paraît grave. Il semble, ou plutôt nous sommes sûrs, que les relations entre le gouvernement et le com-

mandement reposent sur ces données : en haut, le commandement ; au-dessous, le gouvernement, laissé dans l'ignorance de ce que décide le commandement. J'ai pu me procurer le rapport du général Pétain sur l'offensive en Champagne ; or, il m'a été affirmé que le gouvernement n'avait pas eu communication de ce rapport. N'est-ce pas grave ? On s'explique ainsi la difficulté de notre tâche. Le gouvernement est au-dessous du commandement et le Parlement au-dessous du gouvernement dans cette échelle de la hiérarchie en temps de guerre.

Pour M. Accambray, le Parlement a mieux à faire, et c'est pour cela qu'il avait déjà posé des questions précises au gouvernement sur des points particuliers.

J'avais des informations sur la conduite des armées depuis le début de la guerre ; des chefs avaient mérité des critiques, d'autres auraient dû être déplacés.

Des mutations, des disgrâces s'imposaient ; elles s'imposent si nous voulons la victoire.

Jusqu'à la fin du discours de M. Accambray avait été écouté en silence ; mais cette phrase provoqua les premières manifestations qui se renouvelèrent lorsqu'il ajouta :

Je rappelle les principes fondamentaux. Le seul critérium pour juger un chef, c'est le succès. (Bruit.)

Un chef qui ne réussit pas n'est peut-être pas un chef coupable ; c'est en tout cas un chef disqualifié.

M. Ribot, qui représente seul le gouvernement, dit alors de sa place :

— Vous avez été dans l'armée, monsieur ; vous devriez comprendre que vos critiques sont déplacées.

Puis M. Accambray continue :

Le seul critérium, pour le gouvernement, c'est de s'assurer d'abord que le commandement a confiance dans le succès ; c'est un crime de donner un commandement à un chef qui ne croit pas au succès. (Bruit.)

J'expose une théorie ; je donnerai ensuite les précisions.

C'est maintenant que vont se multiplier les incidents.

M. Accambray annonce, en effet, qu'il veut lire les extraits d'une lettre qu'il a écrite le 18 novembre 1914, au président du Conseil d'alors.

Il commence ainsi :

La plus dangereuse erreur est de croire que les fautes commises par un chef militaire portent en elles leur sanction et que l'expérience de ces fautes l'empêche d'en commettre d'autres.

Lorsque M. Millerand annonçait, au Sénat, que cent trente-huit officiers généraux avaient été rendus à la vie civile, on aurait pu croire que des sanctions allaient être prises.

A la suite des opérations engagées après la bataille de la Marne, comment expliquer que le chef ait été toujours épargné et que seulement les chefs sous ses ordres aient été frappés ?

A ces mots, à gauche, au centre et à droite on proteste et le président, M. Deschanel, déclare :

L'Assemblée sait le libéralisme que j'apporte dans la conduite de ses débats, mais il y a un critérium supérieur : l'ennemi écoute tout ce qui se dit ici. (Vifs applaudissements.)

Par conséquent, j'ai cru devoir avertir M. Accambray, qui jusque-là n'avait émis que des théories personnelles, que s'il voulait entrer dans des questions de personnes et dans des détails pouvant renseigner l'ennemi, je le faisais juge, dans sa conscience de Français, de député et d'ancien soldat, de savoir ce qu'il avait à faire. Je suis sûr qu'il tiendra compte de cet avertissement. (Vifs applaudissements.)

Mais M. Accambray persiste et il dit :

Il y a longtemps que j'ai réfléchi à ce que je fais aujourd'hui, et j'ai fait tout ce que j'ai pu pour l'éviter. Nous sommes en présence de deux maux : continuer à croupir dans l'inaction...

A peine les mots : « Croupir dans l'inaction » sont-ils prononcés qu'un tollé s'élève des bancs de la gauche, du centre et de la droite, et M. Deschanel crie dans le tumulte :

Il est impossible de laisser passer de telles paroles quand le sang coule à Verdun (Vifs applaudissements sur un grand nombre de bancs.) et quand, sous le commandement des chefs que vous savez, nos troupes déploient un héroïsme auquel le monde entier rend justice. (Vifs applaudissements.)

Les députés, debout, acclament M. Deschanel.

Des bancs de gauche, M. Noulens, président du groupe radical-socialiste, se lève pour déclarer :

Je déclare, au nom du groupe dont fait partie M. Accambray, qu'il parle en son nom personnel et que la majorité du groupe proteste contre les paroles imprudentes qu'il porte à la tribune.

De son côté, M. Viollette, socialiste indépendant, ajoute :

Je demande à M. Accambray, dans l'intérêt de la thèse qu'il soutient, d'examiner s'il ne vaudrait pas mieux qu'il n'insistât pas et qu'il renvoyât ses explications à des temps où nos esprits seront moins préoccupés. (Applaudissements.)

Pendant cet échange d'explications, M. Briand est arrivé ; il prend place aux côtés de M. Ribot. Mais M. Accambray reste sourd aux sollicitations de M. Viollette :

— Je ne quitterai la tribune que par la force, dit-il.

Et il veut continuer la lecture de sa lettre par cette phrase :

— Le général en chef décide, tardivement, d'ailleurs, de déborder la droite allemande...

A nouveau, et plus violentes encore, ces protestations se font entendre, ce-

pendant que M. Deschanel dit encore : — Je répète que tout ce qui ne doit pas être dit à l'ennemi ne sera pas porté en séance publique.

Et M. Accambray ajoute : — Le général en chef décide, tardivement, d'ailleurs, d'attaquer la droite allemande, qui se trouvait alors vers Roye et Lassigny, avec des troupes tirées du reste du front...

Pendant plusieurs minutes le tumulte est effroyable. De partout on crie et on proteste ; mais à l'extrême gauche on applaudit vivement l'orateur. Depuis le début du discours de M. Accambray, les socialistes unifiés le soutiennent de leur approbation.

Le bruit est tel que la discussion n'est plus possible. M. Deschanel se couvre et suspend la séance.

Il est cinq heures et demie. La séance n'est reprise qu'à six heures quarante-cinq ; pendant toute cette longue suspension des députés sont intervenus auprès de M. Accambray ; mais lorsque la séance est reprise, il reste ferme dans sa résolution de parler.

M. Deschanel propose que M. Accambray fasse son discours devant la commission de l'armée où il s'expliquera avec le gouvernement.

M. Accambray refuse. Il veut parler à la tribune. Et il recommence la lecture de sa lettre. Mais aux premiers mots, les protestations énergiques de la grande majorité de la Chambre s'élevèrent et cette fois le président invite la Chambre à se prononcer en lui demandant si elle veut retirer la parole à l'orateur.

A une très grosse majorité la Chambre en décide ainsi, et à la contre-épreuve seule l'extrême gauche apporte son approbation à M. Accambray.

C'est alors que se produisit le dernier incident.

Hors d'Œuvre

L'Ecole des embusqués

Il y a des gens qui, en temps de guerre, font fortune sans l'avoir mérité ; au contraire. Mais il y a des gens qui méritent réellement de faire fortune parce qu'ils ont eu la bonne idée au bon moment. Avoir la bonne idée au bon moment, ça s'appelle avoir du génie.

Vous pouvez avoir du talent toute votre vie et mourir pauvre et obscur. Un éclair de génie vous donnera l'or ou la gloire.

L'homme dont je vais vous parler ne tient pas à devenir illustre, car il ne publie pas son nom. Mais il deviendra certainement millionnaire ; car sa découverte, sur laquelle je ne possède aucune donnée d'appréciation au point de vue chimique, apparaît comme formidable au point de vue psychologique.

Elle se manifeste par l'annonce suivante, parue dans un de nos grands quotidiens illustrés :

UN TEINT légèrement basané rend tout homme attrayant. Le Sunbronz donne ce teint. Impossible à discerner, inoffensif, scientifique (5.000 attestations). Franco c. mandat 2 fr.

Ainsi, nos embusqués volontaires n'auront plus besoin d'aller se rouler dans la crotte sur la voie publique pour donner à leurs uniformes trop neufs l'apparence des glorieuses détroques ayant mariné dix-huit mois dans la boue des tranchées. Ils n'auront plus besoin de porter sur le visage un ostensible cataplasme pour se donner l'air d'avoir reçu dans l'œil un obus de 420.

Le « Sunbronz », comme l'affirment 5.000 attestations, suffira à procurer à ceux qui l'emploieront une « patine du front » irrécusable, effective, authentique. Personne ne pourra nier que ces hommes bronzés arrivent de « là-bas ». Et même, en forçant un peu la dose, on pourra obtenir la nuance « tirailleur marocain », ce qui est infiniment flatteur.

Mais pourquoi l'inventeur du « Sunbronz » n'annexerait-il pas à son industrie un commerce spécial d'insectes vivants ?... Car une collection de diptères, logée dans la barbe et dans la chevelure des clients du « Sunbronz », compléterait leur aspect de la façon la plus satisfaisante, et leur donnerait, vis-à-vis de ceux qui les approchent, le cachet définitif d'irrécusables poilus.

ZETTE

Honnêteté

Le 27 décembre dernier, un de nos lecteurs envoyait à un de ses parents domicilié dans une tranchée du front, un colis de victuailles contenant entre autres choses une dinde truffée et qui devait, d'après son estimation, parvenir au destinataire pour le 1^{er} janvier.

Le destinataire n'a rien reçu. Mais l'expéditeur vient de recevoir une lettre signée d'un officier d'administration et lui annonçant que son paquet est en souffrance à la gare d'Austerlitz, où il pourra le retirer moyennant le versement d'une somme de 10 centimes et l'opposition de sa signature sur le registre *ad hoc*.

Rien ne se perd avec l'administration, et on aurait tort de désespérer. Vous trouverez certainement un sujet de réconfort dans l'histoire de cette volaille truffée, qui avait été portée comme disparue et qui se retrouve miraculeusement à la gare d'Austerlitz moins de dix semaines après sa mort.

Au rapport

Le rapport suivant a été lu le 24 février, à l'hôpital temporaire n° 9 à Lyon :

Par décision du colonel commandant d'armes, une permission de trois à six jours, voyage compris, pourra être accordée à tout blessé qui prendra l'engagement de rapporter de chez lui une somme minimum de 200 francs d'or et au-dessus, qui sera échangée au Trésor par les soins de M. l'officier gestionnaire.

La durée de la permission sera proportionnelle à la somme.

Toutefois, une punition très sévère serait infligée dans le cas où on ne rapporterait pas la somme pour laquelle on s'est engagé.

Ainsi une récompense, sous forme de permissions données à leurs enfants, est accordée aux citoyens qui ont gardé jusqu'à présent leur or chez eux, au lieu de le porter à la Banque de France.

Conservez votre or, braves gens. Il vous sera peut-être utile pour acheter des permissions à vos fils au cas où ils viendraient à se trouver en traitement à l'hôpital temporaire n° 9, à Lyon.

Un ancien préfet s'engage

Un ancien préfet qui occupait le poste lucratif de trésorier-payeur général dans une de nos colonies, se trouvait depuis dix-neuf mois en France.

A la suite de plaintes nombreuses, le fonctionnaire fut mis en demeure de rejoindre son poste.

Peu de jours après, la note suivante était publiée par les journaux :

M..., ancien préfet, trésorier-payeur général de la..., vient de s'engager pour la durée de la guerre.

Nous applaudissons à ce geste patriotique et nous complétons l'information donnée par nos confrères, en indiquant

l'arme dans laquelle l'ancien préfet s'est engagé.

Il s'est engagé.

Et là, il continue à toucher ses émoluments de trésorier-payeur général. C'est trop juste.

La candidature de M. Paul Adam

A la suite des violentes polémiques soulevées par la lettre de M. Paul Adam à la *Dépêche de Toulouse*, la revue *La Renaissance* avait reçu une communication d'où il résultait que l'auteur de *Clarisse* renonçait à toute candidature à l'Académie française.

Le directeur de la *Renaissance*, jugeant cette décision incroyable, s'informa près de M. Paul Adam du crédit qu'il convenait d'accorder à une lettre qu'il avait tout lieu de croire apocryphe.

Et il reçut la réponse suivante :

Cher ami,

La note qu'on vous apporte n'a aucun rapport avec la réalité.

C'est une manœuvre d'adversaire audacieux.

Mille fois à vous et merci.

PAUL ADAM

Même en temps de guerre, les académiciens n'ont pas désarmé.

Les beaux titres

Du *Radical de Marseille* :

VERDUN RÉSISTE...

ET COMMENT !

Du *Moniteur Médical* :

COMMENT DÉFENDRE PARIS

CONTRE LES ZEPPELINS

(Souscris chirurgicaux)

Quant à la *France Militaire*, elle annonce la publication d'un volume qui fera fureur ce printemps dans les salons :

LA GUERRE CONTRE L'ALLEMAGNE

Etude stratégique

à l'usage des gens du monde

In-18 de 144 pages, avec 8 croquis dans le texte, 2 francs.

Et on dit que la vie est hors de prix... M. Jourdain, vivant à notre époque, aurait pour quarante sous fait l'économie d'un maître de stratégie.

La Géographie de la guerre

La signification historique DE VERDUN

« Pauvre fille ruinée qui traîne chichement sa vie dans un palais », avons-nous dit en parlant de la Meuse, ou du moins de la partie de la Meuse qui s'est taillé jadis une grande et profonde vallée en pleine masse du plateau de calcaire corallien, de Neufchâteau jusqu'en aval de Verdun, à Dun-sur-Meuse.

Le fleuve est appauvri, mais le palais subsiste, c'est-à-dire ce beau, ce somptueux couloir qui a souvent un kilomètre de largeur. Pour prendre un exemple dans la région même où nos soldats se baignent, la majestueuse boucle qui va de Bras et de Vacherauville jusqu'à Régnéville et Samogneux et dont la courbe vers l'ouest va passer à la station de Chailancourt et au village de Cumières — noms désormais inoubliables — est partout large d'au moins quinze cents mètres ; ruban de prairies plates, parfois inondées, qui marquent l'ancien méandre vigoureux, à l'intérieur duquel la petite Meuse d'aujourd'hui forme elle-même des méandres inégaux et étriqués, tandis que sur la rive droite le canal de l'Est (branche nord) et sur la rive gauche la voie ferrée ponctuent de deux traits horizontaux, au pied des croupes et des plateaux, le robuste et ample dessin curviligne de la topographie.

Ce couloir onduleux, ce trait singulier de l'Est de notre France, a été longtemps zone frontalière entre la France et l'Empire germanique. Depuis le rattachement des Trois-Evêchés à la France, en 1552, nous sommes les maîtres du sillon de la Meuse solitaire, et depuis lors seulement nous avons vers l'Est une vraie « marche » qui nous procure appui et barrière solides du côté des pays de la Moselle et du Rhin.

Ce fut précisément à Verdun en 843 que, pour le bénéfice de la Germanie et pour le plus grand dam du futur royaume de France, l'Empire de Charlemagne fut démembré entre ses petits-fils. Durant les siècles qui suivirent, le lit de la Meuse, bordé de deux forêts pauvres et continues, ne fut le lieu d'aucune forte concentration politique. De petites unités, se rattachant soit aux in-

fluences de l'Ouest soit à celles de l'Est s'égrenaient, disparates et indépendantes, au long du couloir étrange ; aux deux extrémités, les deux républiques marchandes de Neufchâteau et de Verdun. Puis ce fut surtout, à l'extrémité septentrionale, la puissance territoriale et féodale de l'évêché de Verdun, la seule vraie cristallisation politique un peu rayonnante qui ait appartenu en propre à cette Meuse lorraine.

Encore cela ne dura-t-il que jusqu'à l'incorporation à la France sous Henri II. A la lisière entre Champagne et Lorraine, entre Bourgogne et Hainaut, la Meuse avait durant tout le moyen-âge une signification ; car on se la disputait. Devenue partie d'un grand tout cette Meuse, physiquement solitaire, eut aussi politiquement solitaire, et Verdun déclina.

Les destinées économiques ne furent pas plus favorables à la Meuse et à Verdun.

Un héros chef de bataillon, tué face à l'ennemi, remarquable historien et qui avait d'intimes raisons de relier l'histoire à une très intelligente compréhension de la géographie, Joseph Vidal de la Blache, a écrit : « La vallée de la Meuse n'offre nulle part la large assiette nécessaire à un développement politique propre. Elle n'en a pas un parce qu'elle est trop étriquée. Mais elle ouvre à travers la forêt des voies naturelles. La circulation peut l'utiliser en longueur ou la recouper aux points désignés. D'autre part, la rivière a une valeur propre. Au moins jusqu'à Verdun et même jusqu'à Commercy, il a toujours existé une batterie meusienne. » (*Etude sur la vallée lorraine de la Meuse*, p. 168).

C'est encore là de l'histoire économique, sinon finie, du moins endormie. Oui, le sillon de la Meuse a été longtemps un couloir de circulation nord-sud de la Bourgogne jusqu'aux Flandres, et il était coupé par de très importantes routes transversales qui étaient comme calquées sur le réseau antique des routes gallo-romaines. Les plus importantes de ces routes multiséculaires coupaient la Meuse à Neufchâteau (centre urbain successeur de la cité gallo-romaine de Grand) et à la ville, d'origine et de nom certainement celtiques, groupée autour d'une très vieille citadelle et d'une cathédrale remontant au XI^e siècle, assise sur la Meuse partagée en plusieurs bras, Verdun. Oui, l'essentielle route ouest-est qui conduit de Reims à Metz est passée de tout temps par Verdun et on la suit encore par les rues de la ville qui s'appellent rue Châtel et rue Mazel. Oui, la branche nord du canal de l'Est emprunte encore toute une grande part du couloir de la Meuse. Oui, des lignes ferrées nord-sud et est-ouest se croisent encore à Verdun... Mais tout cela ne saurait faire méconnaître la vérité profonde de la solitude économique. Entre la région de la Seine et celle de la Moselle industrielle, qu'est aujourd'hui le couloir de la Meuse ? Victime de cette double irrésistible attraction, il a subi, suivant l'exacte expression de J. Vidal de la Blache, une double « capture économique ».

Mais la guerre à cette puissance et cette signification efficiente de remettre en lumière, en valeur et en force des réalités terrestres que l'évolution historique et économique avait pour un temps obnubilées. Le couloir de Meuse, jalonné de camps retranchés, a été ce « gond » et ce lien entre les armées de Champagne et celles de Lorraine qui ont permis, nous l'avons démontré, et la victoire de Champagne et la victoire de Lorraine.

En d'autres siècles, à ces mêmes confins entre Champagne et Lorraine, s'est déjà joué plusieurs fois le destin de la France. Jeanne, la vierge lorraine, est une fille de la Meuse. Elle vivait à l'extrémité même des territoires alors rattachés à la France, et elle a compris mieux que tout autre le drame national qui se jouait à l'intérieur du pays et qui retentissait jusqu'à la marche lointaine.

Aujourd'hui, le drame n'est plus à l'intérieur du pays ; mais les épisodes tragiques et magnifiques de nos soldats à Verdun retentissent jusqu'à nous. A la lumière de la guerre, Verdun et le sillon de la Meuse reconquerraient toute leur antique valeur. L'histoire de notre France de l'Est et de notre France tout court est plus expressément que jamais liée à Verdun.

Jean Brunhes
professeur au Collège de France.

Schreiber et Cie

Nous avons publié, sans commentaire, la lettre qu'a cru devoir nous écrire Mme Schreiber, inspirée par les sentiments les plus respectables. Mais quelques renseignements nous sont parvenus, que nous ne pouvons taire. Il est exact que les fils Schreiber sont tous trois soldats ; nous pouvons même préciser que deux sont à l'état-major de la... armée. Il est exact aussi que depuis 1911 (l'année d'Agadir), les intérêts allemands des *Echos de l'Exportation* furent cédés ouvertement à la famille Schreiber.

N'y eut-il pas là une opération seulement apparente et les intérêts allemands ne furent-ils pas simplement dissimulés ? Ne fut-ce pas en tous cas l'opinion du Parlement qui a désigné un séquestre jusqu'à présent maintenu ?

Nous posons la question. Nous publierons volontiers la réponse, d'où qu'elle nous vienne.

Nous admettons, nous demandons une censure militaire et diplomatique. Mais nous ne pouvons tolérer que l'on fasse de cette censure l'instrument d'une politique et d'une arme d'un parti.

"L'Œuvre" antialcoolique

La lutte contre l'alcoolisme

Une grande victoire russe

Lorsqu'on fera, après la guerre, le bilan des conquêtes morales remportées au cours de cette terrible épreuve, on sera bien obligé de constater que la Russie vient au premier rang des nations belligérantes qui auront su mettre les circonstances à profit pour se fortifier et se purifier. La légende injuste mais persistante qui voulait que le peuple moscovite fût essentiellement fermé à toute civilisation aura fait définitivement faillite, et le monde entier s'apercevra avec stupeur que la vieille Russie, dans sa volonté de vaincre, a montré plus d'énergie, plus d'aptitude au progrès social que toutes les autres nations occidentales engagées dans la même aventure.

L'empire des tsars, depuis longtemps, passait pour la terre bénie de l'alcoolisme. On ne concevait pas l'âme russe sans vodka, ni la vodka sans moujik. C'est même avec une sorte de sympathie que nos écrivains et nos romanciers, lorsqu'ils parlaient des Russes, invoquaient cette traditionnelle passion des boissons fortes, sans laquelle nous aurions, semblait-il, moins facilement compris Tolstoï et Kropotkine. Et voilà une nouvelle erreur qu'il faudra chasser. Cette guerre, qui a déjà brisé tant de mirages, tant d'illusions, tant de concepts de convention, aura porté le coup suprême à cet apparemment que nous jugeons éternel et irrémédiable, entre la Russie et l'alcool. Aujourd'hui, le peuple de Pierre-le-Grand n'est plus livré au culte infâme de Péetrograd à Sébastopol, de Riga à Vladivostok, l'alcool a désormais vécu.

Et l'on éprouvera d'autant plus de surprise qu'on songera aux difficultés rencontrées en France et en Angleterre dans le même temps et pour la même cause, et à la résistance que les marchands de vin chez nous, les fabricants de whisky, par delà la Manche, opposent, par d'habiles diversions, aux tentatives salutaires de gouvernements enfin soucieux de conjurer un danger social comme celui de l'alcoolisme.

Il y a quelque temps déjà que la société russe réclamait avec insistance l'interdiction de l'alcool par l'Etat. De nombreuses villes et communes rurales avaient voté des résolutions dans ce sens. Ce mouvement ne résultait pas surtout d'une propagande active entreprise par les associations d'abstinence, mais, plutôt, de la compassion qu'inspirait à certains groupements la misère d'un peuple qui, en raison même de son caractère particulier, s'est toujours trouvé sans défense contre l'alcoolisme.

Les milieux dirigeants se montrèrent pendant longtemps hostiles à ce mouvement. Du moins, lui témoignèrent-ils une indifférence obstinée. L'Etat, tirant des centaines de millions de l'ivrognerie des foules, ne semblait pas pressé de renoncer à cette source appréciable de revenus. C'est alors que l'opinion publique se réveilla : dans plusieurs cités russes se fondèrent des cercles d'abstinence, composés de petits bourgeois et d'ouvriers, dirigés par les

« bratzy », les petits frères. Les membres de ces cercles, dans une poussée de vertu mystique, s'engageaient par serment à ne plus boire d'alcool.

Le premier succès de cette campagne antialcoolique fut l'ordonnance impériale du 31 janvier 1914, qui autorisa la fermeture des débits d'alcool partout où le demanderait la majorité de la population. Dans le district de Rjasan, sur 391 débits, 309, c'est-à-dire 72 pour cent, furent peu à peu fermés. C'était une première victoire.

Le 30 juillet 1914, un édit du tsar fit mieux. Il interdit la consommation de l'alcool dans presque toutes les parties de l'empire. Mesure qui, tout d'abord, ne devait être que momentanée, spéciale au temps de la mobilisation. Mesure que le gouvernement se vit obligé de maintenir, sous la pression des assemblées communales, des administrations municipales et des syndicats ouvriers.

Quels furent les résultats de cette interdiction ? Voici une statistique très significative du département de la justice : « Du 30 juillet au 26 août 1914, le chiffre des crimes et des délits tomba, à Moscou, de 40 pour cent. Dans le district de Simbirsk, la criminalité décrivit de 50 pour cent ; à Orel, de 80 pour cent ; à Odessa, de 75 ; à Kostroma, de 95 pour cent. » Certes, la plus grande partie des hommes mobilisables étaient partis — et cela n'a pas été sans influence sur la statistique. Il n'en est pas moins certain que l'interdiction de l'alcool y a joué son rôle.

Dans l'industrie, les constatations ne furent pas moins réjouissantes. La production haussa considérablement dans les mines et les chantiers. La journée du lundi, qui avait été presque nulle dans toute la Russie jusqu'à ce moment, fournit aussitôt un rendement égal à celui des autres jours de la semaine. Pourtant, la bureaucratie russe ne se tint pas pour battue. Le conseiller des finances Nigouline prétendit que les heureux effets de la suppression de l'alcool ne seraient que passagers. On ne l'écouta heureusement pas : le 4 septembre 1914, une ordonnance formelle interdit la vente de l'alcool jusqu'à la fin de la guerre, et, dans un télégramme adressé à « l'Union des Abstinents chrétiens de Russie », le tsar affirma « sa résolution d'interdire à tout jamais la vente de la vodka par l'Etat ».

Les choses en sont là. L'industrie de l'alcool a tout fait pour modifier une situation si contraire à ses intérêts. Elle n'y a pas réussi. Les 5.000 fabricants de vodka ont fait inutilement agir leurs instruments. La presse et l'opinion publique se sont montrées intrinsèques. Les partisans des demi-mesures, les habiles agents de la vodka qui préconisaient « l'usage modéré », n'ont pas été plus heureux. L'alcoolisme a aujourd'hui à lutter directement contre le tsar, contre le peuple éclairé et contre le gouvernement : il est donc à peu près vaincu.

Est-ce à dire que la haine de l'alcool en Russie ne souffre aucune espèce d'exception ? Assurément non. Au cours d'une de ses dernières séances, la commission du budget de la Douma a élevé quelques plaintes sur l'extension de la fabrication et de la vente clandestines de l'alcool. Il n'est pas niable que, dans un pays où la production en petite quantité est si répandue que chaque foyer cache un alambic, la fraude se mani-

este en dépit de toutes les prohibitions. Mais le tsar paraît inébranlable dans sa résolution : Tant que la guerre durera, plus d'alcool ! Après la guerre, comme le déclarait solennellement le ministre des finances, M. Bark, « le mouvement de tempérance sera encouragé, et jamais un retour au *statu quo* ne sera possible ».

Ainsi, la Russie a abattu le dragon. Secouant, d'un geste brutal, ses épaules asservies, elle a rompu avec l'alcoolisme. Sauf dans les cas de fraude — qu'est-ce que cela peut représenter, vraiment dans un empire aussi vaste ? — personne ne boit plus de vodka sur la terre des tsars. C'est un résultat assez brillant pour que nous en félicitions chaleureusement nos chers alliés.

Au reste, si nous étions tentés de leur marchander nos éloges, nous n'aurions qu'à jeter un regard sur ce que nous avons fait nous-mêmes pour combattre cette horrible plaie. Certes, il y a eu la suppression de l'absinthe, comme, aussi, certaines mesures restrictives concernant les militaires et les femmes. Mais c'est peu, en vérité, quand on le compare à l'interdiction russe, radicale et absolue.

En Angleterre, même timidité. Sauf l'impôt de guerre sur la bière, et le subreptice coup d'Etat de M. Lloyd George contre le whisky, dont il a immobilisé les usines pour la fabrication des munitions, rien n'a été accompli contre l'alcoolisme. Pêra-t-on mieux dans l'avenir ? Espérons-le, sans en être absolument convaincu. Mais qu'on nous permette, pour montrer à nos compatriotes français et à nos amis anglais toute l'importance vitale du problème, de mettre sous leurs yeux quelques lignes des *Sozialistische Monatshefte* du 2 mars. Elles constituent la plus éloquentes des conclusions, le meilleur encouragement à persévérer dans la lutte contre l'alcoolisme :

« En France, le gouvernement a cédé aux injonctions des cabarettiers de Marseille. L'industrie de l'alcool et les débiteurs sont, encore une fois, vainqueurs. En Angleterre, selon toute vraisemblance, la distillerie triomphera de la sagesse. »

Il faut démentir cette injurieuse prophétie.

François Lebon

Excès de zèle

Tout de même, il ne faut pas exagérer... Deux sous-officiers, débarquant à Paris un dimanche matin, entrent à la pâtisserie F..., sur les boulevards. La vendeuse ne les voit pas sans effroi. L'autre jour, elle a eu des observations de la préfecture pour avoir reçu des militaires en dehors des heures où les « débits » leur sont ouverts.

Sans doute, dans les pâtisseries, on boit parfois du chocolat, du thé ou des sirops. Mais si deux soldats, arrivant en permission, ne font qu'y manger un sandwich ou un baba, y a-t-il là sujet de scandale ?...

Il est vrai qu'il y a du rhum sur les babas...

L'ŒUVRE

DIT CE QUE PENSE HAUT LE MONDE BAS

FEUILLETON DE L'ŒUVRE du vendredi 17 mars 1916

Les Mystères de Corneville

ou L'ESPION MALGRÉ LUI

Roman inédit

PAR JEAN DRAULT

PREMIÈRE PARTIE

LES SECRETS DU DEUXIÈME BUREAU

I

OU L'ON VOIT APPARAÎTRE MONSIEUR BOUILLON, FEUILLETONISTE

« Je prenais d'assaut les grands journaux. Je pénétrais par des brèches dans la forteresse des éditeurs populaires. A quel moment eussé-je écrit mes romans ? Mes vassaux étaient fidèles, disciplinés, zélés ! Ils m'abaissaient un grand roman en quinze jours !

— En quinze jours !
— Quelques fois moins ! Car mon organisation féodale ne répugnait pas à l'emploi des méthodes modernes. J'ai introduit dans mon fief le principe de la division du travail. Je possédais un peloton de dramaturges. J'ai rassemblé un contingent moins élevé, mais choisi, d'écri-

vains humoristiques, pour les personnalités comiques et les parties de mes feuilletons qui demandent de la gaieté et de la légèreté. Des polisseurs, des soudeurs de copie donnent à l'ouvrage le fini voulu, l'unification indispensable. Mais personne ne possède l'intrépide équipe d'éclaireurs qui fait ma force principale.

— D'éclaireurs, avez-vous dit ?

— Oui ! Ils parcourent la Bibliothèque Nationale et les bibliothèques de province dans tous les sens. Ils explorent leurs forêts de documents, leurs maquis d'imprimés, leurs montagnes de vieux fonds de librairie. Ils sondent, ils fouillent leurs cavernes pleines de fossiles du théâtre, du roman, des mémoires, de la chronique des âges oubliés. Cet intensif travail d'extraction amène sur mon chantier littéraire des charretées de sujets que ma section de trieurs passe au blutoir, puis fait séjourner dans un bain de modernisme. Un futuriste est même attaché à mes manufactures pour traiter les affabulations les plus vieilles et les plus rocoques et leur donner une outrance qui m'a fait passer à deux ou trois reprises pour un feuilletoniste d'avant-garde. C'est dans un des derniers tombereaux de matière première littéraire que la documentation relative au trésor caché dans les souterrains du Manoir du Vieux-Prieuré de Corneville m'a été signalée comme pouvant fournir un feuilleton de 70.000 lignes bien tassé, et susceptible d'une suite... Je n'avais, en effet, vu tout d'abord qu'un feuilleton à tirer de cette révélation...

— Vous auriez été brûlé par les auteurs du livre des *Cloches de Corne-*

ville, car enfin, il y a là-dedans une cachette et de l'or.

— Preuve que les auteurs du livre des *Cloches* avaient eux-mêmes eu vent de la chose ! Cela corrobore ! Je me fis indiquer la source de la documentation. Mon équipe d'éclaireurs comprend des traducteurs. On me fournit la traduction d'une brochure allemande du XVIII^e siècle récemment rééditée à Leipzig, et intitulée :

ANGABEN

Über den in dem Verliess der Burg des sogenannten Vieux-Prieuré (Altminster) der altertümlichen Stadt Corneville in der Normandie verborgenen Schatz, sowie Vermutungen betreffend die genaue Stelle desselben.
— Leipzig, 1914. Verlag v. Schwindewolf u. C^o.

— Ce qui veut dire, fit le commandant : *Détails sur le vieux trésor des oubliettes du manoir du Vieux-Prieuré de Corneville en Normandie et hypothèses plausibles sur l'endroit de la précieuse cachette.* Leipzig 1914, réédité par Schwindewolf et Cie. Schwindewolf veut dire filou : attention !

— Vous traduisez l'allemand admirablement, en y ajoutant le mot pour rire... Mon parti était pris : acheter ce château, y faire faire les fouilles nécessaires, y déterrer le trésor de mes pères, relever somptueusement le titre de Bouillon, et concurrencer Maeterlinck, propriétaire et metteur en scène de l'abbaye de Saint-Wandrille, mais le concurrencer avec plus de panache, sans transformer mon manoir en succursale de l'Odéon... Je m'informai.

De la BISTOUILLE

à l'ESQUINTANT

Donc, voilà qui demeure entendu : agissant « de science certaine, pleine et royale autorité », ainsi que disaient jadis d'insupportables tyrans, M. Hendlé, préfet du Calvados, invitait naguère les maires de son département à ne point appliquer, sans quelques ménagements et tolérance, la loi contre l'alcoolisme, laquelle devrait, à ce qu'il semble, obliger également tous les Français, y compris MM. les préfets de France. Pas dans le Calvados, a décrété M. Hendlé, lequel a ses motifs pour penser autrement que le législateur. Ces motifs, il en est certains qu'il veut bien nous faire connaître ; il en est d'autres aussi sur lesquels il garde, ou voudrait garder, le secret — secret de Polichinelle, d'ailleurs.

« On ne rompt pas brusquement avec des habitudes anciennes. » Tel est le premier motif qui porte M. Hendlé aux « ménagements et tolérance » et l'incite à en recommander la pratique à des maires qui n'y sont que trop enclins déjà. Que sera-ce aujourd'hui que les voilà couverts par l'invitation préfectorale ? On pourrait faire observer à M. Hendlé que plus il apportera de ménagements et de tolérance à l'application de la loi contre l'alcoolisme, et plus l'ancienne habitude se fera impérieuse ; elle deviendra comme une seconde nature. M. Hendlé s'imagine-t-il que l'alcoolique se résignera progressivement à l'idée qu'il lui faudra, un jour ou l'autre, rompre avec son vice de prédilection ? Qu'il perde donc bien vite cette illusion. Ce qui est difficile aujourd'hui deviendra demain impossible ; de jour en jour, on devra reculer devant les difficultés de la rupture ; et voilà le Calvados livré à la bistouille à perpétuité. Aimable perspective !

Ce mélange violent de peu de café avec beaucoup d'eau-de-vie n'est pas originaire de la Normandie. Il lui est venu du Nord, en passant par les départements du Pas-de-Calais, de l'Aisne et de la Somme, et en prenant ici et là des appellations diverses. A Saint-Quentin, par exemple, la *bistouille* est devenue *bilin* ; dans la Somme, elle est le *tiopot*. Avec ses grandes industries agricoles de sucrerie et de distillerie, avec ses ateliers de tissage et de broderie, avec ses verreries, le département de l'Aisne offrait à la *bistouille*, à l'affreuse bistouille, un vaste champ de consommation. Mais si l'appétit vient en mangeant, il serait plus vrai encore de dire que la soif vient en buvant. Non seulement on est arrivé à boire de plus en plus, mais le jour est venu où, les gosiers se blindant, la bistouille traditionnelle a paru fade ; et, pour le travail de nuit des sucreries, on l'a remplacée par le *café féroce*. La formule en est simple : supprimer l'eau et faire passer directement sur le café — quel café ! — l'alcool bouillant — quel alcool ! Ainsi n'en perd-on rien. Des hommes et même des femmes boivent, en une seule nuit, un litre de ce café féroce, le bien nommé ; après lequel la bistouille devient liqueur de demoiselle.

S'en est-on au moins tenu là ? Sur ce terrain aussi, il faut compter avec l'entraînement et l'émulation. Au café féroce a succédé aujourd'hui l'esquintant. On

désigne sous ce vocable, qui fait image, un autre mélange auquel le café n'a aucune part : l'esquintant se compose, par quantités égales, d'absinthe et de genièvre. Le premier verre *émèche* ; avec le second, vous entrez dans la phase d'*hébétéude*, de ce *delirium* spécial ; persévérez, vous arrivez vite à la *tremblotte* ; buvez toujours, et vous voilà fou furieux.

M. Hendlé ne va pas jusqu'à « recommander » ces aimables compositions de notre moderne *bistrocratie* ; il se contente de les tolérer. Peut-être même ignore-t-il le café féroce et l'esquintant ; dans son département, les vieilles *boîtes*, le *calvados* ardent et la *bistouille* suffisent encore à tous les besoins, même électoraux ; mais la consommation en est générale et les femmes boivent au moins autant que les hommes. Conséquence fatale : l'homme et la femme qui boivent l'eau de feu sous ses dénominations variées cessent de s'alimenter régulièrement, et c'est ainsi que disparaissent de la ville et des campagnes le pot-au-feu national, la bonne et saine et substantielle soupe française. Les enfants ne trouvent plus, à midi, la table mise devant le vieux foyer ; ils ont besoin pourtant de quelque chose qui les réchauffe et qui les remonte : ce quelque chose sera la fin de tout, la *soupe à l'alcool*, soit quelques minces tranches de pain sur lesquelles la ménagère, devenue la mégère, aura jeté de l'eau-de-vie ; et ce sera cela la nourriture de famille ! C'est par là que le futur alcoolique commence son éducation : sur cette pente fatale où le voilà lancé, on roule vite, on roule aussi bas que possible.

L'alcool devient ainsi véritablement le poison national, au physique et au moral. Je sais bien qu'il rend des services, de ces services que MM. les préfets apprécient particulièrement et dont il leur coûterait beaucoup de se passer. Où trouveraient-ils, pour les cuisines électrolaires, un auxiliaire plus complaisant, mieux prêt à toutes les besognes, plus puissant en même temps ? Relisez les séances parlementaires consacrées à la validation de nos députés du Nord ; et vous verrez quel rôle prépondérant et décisif la bistouille a joué dans leur élection, et vous comprendrez alors que les préfets tiennent à cet instrument de règne.

Que tout dégénère ; que la dépopulation pratique ses coupes sombres ; que s'appauvrisse et se brûle le vieux sang de France ; que la race disparaisse ; qu'importe si Grafouillard, candidat préfectoral, l'a emporté sur son concurrent ! Car tout est là — et il n'y a même plus que cela !

A. Cortilliot

Nous prions nos abonnés de vouloir bien, pour chaque changement d'adresse, nous envoyer l'une des dernières bandes de leur journal, en l'accompagnant de 0 fr. 50 en timbres-poste.

CHARBON

La maison Bernot nous communique la note suivante :

« Pendant la période de froid qui vient de s'écouler, nous avons eu à cœur de ne pas modifier nos prix de vente, malgré les augmentations réitérées que nous subissons. »

« Nous avons estimé que, dans les circonstances actuelles, agir ainsi était pour nous un devoir. Nous nous sommes attachés surtout, par notre Vente Populaire, à répartir par petites quantités, entre le plus grand nombre possible de familles, les combustibles que nous pouvions nous procurer. »

« La situation du marché nous met aujourd'hui dans la nécessité de relever nos prix de vente. »

« Cette modification coïncidant avec l'adoucissement de la température rendra moins sensible au public cette élévation de tarif, fixée au 21 mars. » CH. BERNOT. »

le croire, et mon instinct me trompe rarement, — je l'offre à la défense nationale et je le lui offre confidentiellement, comme il est prudent, par l'entremise d'un commandant du bureau militaire, le plus discret par destination. Voilà ! »

Le commandant Fontan s'étant incliné, courtois, M. Bouillon reprit aussitôt :

— Malheureusement, savez-vous ce qu'a imaginé l'administration que l'Europe a fini par renoncer à nous envier ? A peine le Boche qui habitait le vieux manoir des sires de Bouillon avait-il filé pour aller se coiffer de son casque à pointe, à peine le trésor de mes pères avait-il échappé au dangereux voisinage d'un seul Boche que l'administration en collait quatre cents autres dans ses environs immédiats !...

— Quatre cents ?

— Quatre cents ! Oui ! L'administration pénitentiaire relevant du ministère de l'Intérieur installait au manoir du Grand-Prieuré et dans ses dépendances une colonie d'Austro-Boches !... Ah ! elle a la main heureuse !

— Je connaissais de nom le camp de concentration de Corneville ; j'ignorais qu'il était installé dans un cadre aussi féodal.

— La sueur m'est coulée du front, quand j'ai appris cela !

— Il faut bien mettre les indésirables quelque part !

— Pas dans un endroit où il y a un milliard en or, ventrebleu !

(La suite à demain.)

DERNIÈRES NOUVELLES

Les idées qui passent..

La rentrée du Reichstag

Tout, dans cette rentrée, dut être précipitamment rentré. Le pauvre M. Kaempf, qui avait complé sur la prise de Verdun pour étoffer sa présidentielle harangue, fut obligé de se borner à de déhambiques lieux communs. Et les membres du Reichstag, qui avaient pu croire, il y a encore une semaine, à de glorieux événements, n'eurent à se mettre sous la dent, comme nouvelle sensationnelle, que la démission de l'amiral von Tirpitz.

Que va bien dire M. de Bethmann-Hollweg pour dissiper cette lourde atmosphère ? La tâche du chancelier sera extrêmement difficile. Il y réussira pourtant, sans aucun doute, car le Parlement impérial est, depuis trop longtemps, asservi à une discipline compressée pour changer tout d'un coup de méthode et réclamer des comptes.

M. de Bethmann-Hollweg donnera-t-il aux représentants de la grande Allemagne quelques détails précis sur la santé de l'amiral von Tirpitz ? Ce n'est un secret pour personne que le chef de la flotte allemande quitte son département parce qu'il n'a pas voulu s'associer aux vues impériales sur la nécessité d'une bataille navale décisive. Le kaiser, qui voit grand, veut une rencontre sensationnelle et qu'il espère victorieuse, entre ses bateaux et ceux de l'Angleterre. L'amiral von Tirpitz, dont l'expérience acquise en vingt années de ministère vaut au moins celle de son maître, a préféré partir que d'assister à cette folie. Un avenir prochain nous dira qui des deux avait raison.

C'est l'amiral von Capelle qui succède à von Tirpitz. Il apportera dans ses fonctions, avec des méthodes peut-être différentes, un acharnement au moins égal. Ce descendant d'une famille française est connu en Allemagne pour son sectarisme intransigent et ses sentiments gallophobes.

C. O.

Communiqué Italien

Les Italiens repoussent de violentes attaques

Rome, 16 mars. — Dans la vallée de Lagarina, dans le Haut-Astico et dans la vallée de Sugara, il y a eu des duels d'artillerie et des rencontres de détachements avec des résultats favorables pour nous.

Sur le haut Isarco, un épais brouillard a limité, hier, l'activité de l'artillerie qui a été plus intense sur les hauteurs à l'ouest de Gorizia.

Sur le Carso, une lutte acharnée s'est engagée pour la possession des positions conquises par nous dans la zone de San-Martino, dans la nuit du 15 mars.

Après des tirs violents d'artillerie et de mousqueterie, l'adversaire a prononcé deux attaques impétueuses et est arrivé jusqu'aux bords de nos nouvelles tranchées ; il a été chaque fois vigoureusement repoussé et a laissé le terrain couvert de cadavres.

Dans la matinée, l'artillerie ennemie a renouvelé son action et y a persisté avec une violence croissante jusqu'à la nuit, mais la solidité de notre infanterie et l'appui constant et efficace de notre artillerie ont permis de maintenir les positions disputées.

Sur le reste du front, des attaques de nos détachements ont continué et, par des lancements de bombes, nous avons bouleversé, en plusieurs endroits, les défenses de l'adversaire en lui infligeant des pertes et en provoquant des explosions violentes.

Signé : CADORNA.

Le prince Alexandre en Italie

Rome, 16 mars. — Le prince héritier de Serbie est arrivé ce matin à Rome. Il a été reçu à la gare par le duc de Gènes, lieutenant-général, par MM. Salandra, Sonnino, les autres ministres italiens, le président du conseil serbe, M. Pachitch, et les bureaux de la Chambre et du Sénat et d'autres autorités.

Après les présentations et les salutations d'usage, le prince Alexandre et le duc de Gènes se sont rendus au Quirinal escortés de carabiniers. Tout le long du parcours, le prince a été chaleureusement applaudi par la foule.

A son arrivée au Quirinal, le prince a été reçu par la reine Hélène, puis par M. Pachitch.

Traitement inqualifiable

Le journal la Suisse écrit que le colonel Reber, commandant la place de Zurich, a interdit pour le moment aux aviateurs français Gilbert et Martin, internés à Zurich, de recevoir toute visite.

Le journal genevois ajoute que les deux aviateurs sont également privés de correspondance.

DISSOLUTION DES CORTÈS

Madrid, 16 mars. — Le roi a signé le décret portant dissolution des Chambres et fixant les élections au 9 avril.

SAISIE D'UN COURRIER ENNEMI

Salonique, 16 mars. — Un navire de guerre des Alliés a saisi, à bord d'un paquebot grec, cinq sacs de lettres destinés à la Bulgarie, l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie.

LA GUERRE SOUS-MARINE

Paquebot attaqué

New-York, 16 mars. — Le paquebot *Patricia*, de la compagnie Fabre, transportant 900 passagers, dont 20 Américains, est arrivé.

Son capitaine déclare que le bâtiment a été attaqué par un sous-marin sans avertissement : la torpille a passé à 20 mètres de l'arrière du paquebot.

Paquebot coulé

Londres, 16 mars. — Le paquebot hollandais *Tubantia*, parti d'Amsterdam hier à destination de Buenos-Aires, vient de faire naufrage près du bateau-feu de Nordhinder. Un radiotélégramme retardé, reçu à Ymuiden, la nuit dernière, *via* Scheveningen, de la *Tubantia* était ainsi conçu : « *Tubantia* torpillé, perdu. Je quitte maintenant le bâtiment avec le capitaine. Ne vous inquiétez pas. »

« Signé :

« Le premier opérateur de la *Tubantia*. » 87 passagers se trouvaient à bord de la *Tubantia*, y compris des Américains et des Allemands.

L'Union sacrée en Portugal

Lisbonne, 16 mars. — Le ministre d'Autriche a remis les intérêts autrichiens au ministre d'Espagne.

Pendant la nuit, des musiques ont parcouru les rues, jouant la *Marseillaise* et l'hymne portugais au milieu des vivats. Les journaux disent que le calme est parfait.

Dom Miguel de Bragança a quitté la Croix-Rouge autrichienne; ses fils ont abandonné les armées des puissances centrales. Le prince Alphonse de Bragança, de la maison de Savoie, a offert ses services au gouvernement portugais.

Communiqué russe

Pétrograd, 16 mars. — Communiqué du grand état-major.

Front occidental

Dans la région de l'île de Dalen, violent duel d'artillerie. Sous Dvinsk, dans la région d'Ilukst et sur le chemin de fer de Poneviev, l'ennemi a lancé des grenades à main avec un explosif spécial.

Front du Caucase

Pendant la poursuite des Turcs, nous avons fait de nouveaux prisonniers, 19 officiers, dont deux aides-majors, et plus de 250 askaris. Nous avons enlevé en outre le drapeau d'un régiment.

L'Italie et les navires boches

Londres, 16 mars. — Aujourd'hui, à la Chambre des Communes, un député a demandé si le gouvernement italien avait, à l'exemple du gouvernement portugais, réquisitionné les bâtiments allemands ancrés dans ses ports.

Sir Ed. Grey a répondu : « Les gouvernements de ces deux pays ont usé de leurs prérogatives pour réquisitionner tous les bâtiments allemands dans leurs ports. »

LE PARLEMENT TURC

On mande de Constantinople que lecture a été donnée à la Chambre et au Sénat de l'édit impérial déclarant close la session constitutionnelle du Parlement ; la prochaine session s'ouvrira le 14 novembre.

LE SCANDALE LOMBARD

Le gouverneur militaire de Paris vient de signer l'ordre de mise en jugement des quarante-sept inculpés dans l'affaire des réformes frauduleuses. Deux nouveaux docteurs ont, en effet, été mis en cause récemment. Les débats s'ouvriront le 30 mars, devant le troisième conseil de guerre, présidé par le colonel Favart.

C'est le commandant Marcet, commissaire du gouvernement, qui soutiendra l'accusation. Il sera assisté du lieutenant Wattine, avocat général à la Cour de Paris.

Le docteur Lombard sera défendu par M^e Demange, Garfouinkel par M^e Charles Philippe, le docteur Laborde par M^e Ducos de la Haie, le docteur Saint-Maurice par M^e Lagrosillière, député. Les autres inculpés seront défendus par M^e Lagasse, Ceccaldi, Henri Géraud, Coulon, etc.

On prévoit que les débats occuperont une quinzaine d'audiences, si aucun incident sérieux ne se produit.

Mort de M^{me} Pams

Perpignan, 16 mars. — Mme Jules Pams, femme de M. Pams, sénateur, ancien ministre, est décédée subitement aujourd'hui à Perpignan.

Son mari, sans aucune inquiétude pour sa santé, était rentré hier à Paris.

Mme Pams était la fille de M. Bardou, manufacturier de papiers à cigarettes ; elle faisait discrètement beaucoup de bien autour d'elle, aussi sa mort cause-t-elle en Roussillon une profonde douleur.

Les passeports

Pour rendre plus complet le contrôle des demandes de passeports à destination de l'étranger ou de visa de passeports, le délai désigné pour la délivrance à Paris de ces passeports ou visas est porté à huit jours à dater du dépôt de la demande à la préfecture de police. Ces dispositions seront appliquées à dater du lundi 20 mars.

Etats de services du général Roques

Le nouveau ministre de la Guerre

Roques (Pierre-Auguste), né le 28 décembre 1856 à Marseillan (Hérault). Ancien élève de l'École Polytechnique ; sous-lieutenant du 1^{er} octobre 1877 ; lieutenant au 2^e régiment du génie, 1^{er} octobre 1879 ; capitaine d'état-major en Algérie, 13 octobre 1889 ; détaché au ministère de la guerre ; chef de bataillon au 2^e génie, corps expéditionnaire du Dahomey ; lieutenant-colonel en mission à Paris ; colonel-ingénieur en chef de 2^e classe des travaux publics des colonies à Madagascar, 12 octobre 1901 ; directeur du génie au ministère, 25 mars 1906 ; général de division, 27 décembre 1909 ; inspecteur permanent de l'aéronautique, 6 novembre 1910 ; commandant la première armée, 6 janvier 1915.

Blessé d'un coup de feu à la poitrine le 20 octobre 1892, au premier combat de Koto. Grand-croix de la Légion d'honneur depuis le 11 janvier 1916 avec le motif suivant :

« A obtenu du corps d'armée qu'il commandait, au début de la campagne, les actions les plus brillantes, tant par sa bravoure personnelle que par sa maîtrise du commandement. »

« Placé à la tête d'une armée, a continué à faire preuve des plus hautes qualités d'activité et d'intelligence et a su inspirer à ses subordonnés le sentiment dont il est animé (croix de guerre). »

UNE PRISE D'ARMES

Une prise d'armes a eu lieu hier, à deux heures, dans la cour d'honneur des Invalides. Deux compagnies du 200^e territorial d'infanterie avec la musique et une compagnie de fusiliers marins rendaient les honneurs.

Le général Cousin a remis la croix d'officier de la Légion d'honneur au capitaine Bessing, du 302^e régiment d'infanterie, et au capitaine d'infanterie coloniale Duboc, et dix-sept croix de chevalier de la Légion d'honneur, notamment au sous-lieutenant Georges Curie, inspecteur au commissariat de police du quartier de Clignancourt, blessé grièvement le 25 juin 1915 au moment où il conduisait sa section à l'attaque, et amputé du bras gauche ; il a en outre remis cent cinquante médailles militaires, treize croix de guerre, ainsi qu'une décoration anglaise.

Coup d'essai. Coup de maître

Belfort, 16 mars. — L'aviateur qui a abattu un appareil ennemi, près de Cernay, est un jeune soldat de la classe 1917, qui effectuait son premier vol de combat.

AU SÉNAT

Ravitaillement des régions envahies

Le marché des céréales

Au début de la séance, M. Gaudin de Villaine demande que la discussion de son interpellation soit fixée, d'une manière ferme, à un jour de la semaine prochaine. « Il s'agit, dit-il, d'une question urgente et que le patriotisme éclairé du Sénat voudra aborder et résoudre le plus tôt possible. »

Cette interpellation sera discutée jeudi prochain.

M. Lucien Hubert donne lecture de son rapport sur le projet de loi relatif aux avances à faire pour le ravitaillement de la population civile aux Chambres de commerce de Charleville, Dunkerque et Bar-le-Duc.

M. Tournon, sénateur de l'Aisne et président de la Chambre de commerce de Saint-Quentin, insiste sur l'importance du projet. Il s'agit de savoir comment seront ravitaillées les populations des régions envahies quand l'avance de nos troupes les délivrera. M. Tournon donne le détail suivant qui ne manque pas de saveur et prouve qu'en aucun cas le fisc ne sommeille :

Au moment des opérations de Champagne, des approvisionnements avaient été déjà préparés au compte de la Chambre de commerce de Saint-Quentin en vue du ravitaillement des populations dont nous espérons la délivrance prochaine. Ces approvisionnements, notamment de farine, ont dû être vendus lorsque l'avance de notre armée s'est trouvée arrêtée. Le fisc a même exigé le paiement de droits d'enregistrement à cette occasion, et il se refuse, jusqu'à présent, à nous rembourser ces droits !

M. Clémentel, ministre du commerce, déclare que toutes les mesures seront prises pour que le ravitaillement des populations civiles se fasse bien quand la victoire française contraindra l'ennemi à reculer.

Le Sénat adopte le projet de loi tendant à réserver, dans des conditions spéciales, des emplois aux militaires et marins réformés numéro 1 ou retraités par suite de blessures ou d'infirmités contractées au service pendant la guerre actuelle et passe à la discussion de la loi sur la taxation de l'avoine. M. Lhopiteau, sénateur d'Eure-et-Loir, craint la repercussion possible de cette taxation sur le marché du blé. Le gouvernement, dit-il, n'a pas pris les mesures nécessaires en temps utile pour remédier au déficit de l'avoine, et aujourd'hui il a recours à des expédients. La question de l'avoine et celle du blé sont étroitement liées. « Il est à craindre, dit M. Lhopiteau, que le blé ne vienne à renchérir, ce qui ne permettrait pas de laisser le pain à 45 centimes le kilo. » La discussion est longue et très serrée entre M. Lhopiteau, M. Méline, ministre de l'agriculture, et M. Clémentel, ministre du commerce, et M. Bepmale. M. Méline affirme que le prix du pain n'augmentera pas, et le projet de loi est voté.

Après une discussion houleuse sur l'ordre du jour, le Sénat décide de siéger aujourd'hui pour continuer le débat sur les orphelins de la guerre.

Le Reichstag

M. de Bethmann-Hollweg est dans ses petits souliers. Que dire à la tribune ? Parler de Verdun et de l'emprunt ? C'est délicat. Les deux entreprises, connexes, ne marchent pas du tout. Comment faire avaler au contribuable allemand l'amère pilule d'impôts nouveaux ? M. René d'Arat (*Gaulois*), étudie cette question actuelle :

« Ce que le bulletin de victoire a subi l'ennemi leuton ne saisit pas les causes : depuis vingt-cinq jours on a répété au pays avec tant d'insistance que la poussée guerrière était irrésistible, que la révolution française était déprimée, que la révolution allemande n'a pas compris du tout l'importance de la situation. En regard des informations rassurantes, de l'enthousiasme officiel, il constate des faits qui bouleversent toutes ses convictions : il voit que les invincibles Allemands en sont encore à attaquer vainement notre première ligne de défense ; il voit, en revanche, que des trains remanent des milliers de blessés se succédant sans interruption, et son critique militaire de prédilection, le major Morath, avoue que l'opération sera lente et coûteuse. Il sent obscurément — parce qu'il possède encore une forte dose de candeur — qu'il a été bafoué, et il ne sait plus où on le mène. »

De M. Fitz-Maurice (*Figaro*), sur le même sujet :

On veut demander des comptes au chancelier responsable de cette politique, et il n'est pas très étonnant que, comme le dit la *Gazette de Voss*, M. de Bethmann-Hollweg ait fait tous ses efforts pour empêcher la réunion du comité de contrôle. Il pourra, en effet, y passer quelques moments pénibles. Et notez que ce ne sont pas cette fois des révolutionnaires, de mauvais esprits comme le docteur Liebknecht, qui vont le prendre à partie, ce sont les représentants directs des souverains allemands.

Nos munitions

« Nous n'en manquerons pas », nous dit M. Henry Bérenger (*Paris-Midi*) :

Nous avons accumulé, depuis six mois, un tel stock d'obus explosifs par millions, et nous en fabriquons dans nos usines une telle quantité par jour, que nos artilleurs peuvent en arroser à volonté les Boches, si nos ravitaillements sont bien assurés par un commandement soucieux de ses moyens de transport.

D'autre part, nos fabrications en mitrailleuses ont été poussées, depuis un an, à un tel point que toutes nos unités d'infanterie peuvent maintenant aborder l'ennemi à armes égales.

C'est donc pas en vain que la France tout entière est devenue un arsenal derrière une armée. L'Allemagne vient de s'en apercevoir à Verdun. Et cela ne fait que commencer.

Explications

M. Roux-Costadau, député, de qui la prose fut récemment exploitée par un radiotélégramme allemand, s'explique dans le *Rappel* :

A ceux qui croient que tout va bien, que tout est pour le mieux dans notre France ensanglantée, j'ai crié :

« Quand l'ennemi est à nos portes, il n'est point sage de chanter et de rire. Veillez et agissez. »

Ne vendez pas la peau de l'ours avant de l'avoir tué.

Ne bécotez pas comme des moutons stupides ; mais pensez et parlez en hommes.

Dites la vérité au peuple, quelle qu'elle soit, et ce peuple connaîtra sa grandeur et sa force.

Il y a un pessimisme utile, parce que, conscient du péril, il suscite et exalte les énergies. L'optimisme béat incline à la paresse et au sommeil.

Le bon gouvernement est celui qui ne remet

AUJOURD'HUI, dans LES ANNALES

SIXIÈME LETTRE à un Jeune Français

La Question des Embusqués

par LOUIS BARTHOU

Ancien Président du Conseil

Abonn. (52 n°), 1 an, 12 fr.; Etr., 18 fr. — 51, rue Saint-Georges, Paris

Trafic avec l'ennemi

Marseille, 16 mars. — Le négociant Jacques Hasslach, originaire de Schaffhouse, établi en France depuis environ trente ans, naturalisé depuis une dizaine d'années, comparait devant le conseil de guerre de la 15^e région, sous l'inculpation d'avoir expédié de Saint-Rémy-de-Provence, où il exerçait sa profession de négociant en graines de semences potagères, aux maisons Haubensack, de Bâle, et à l'Allemand Herb, de Naples, qui faisaient parvenir ces envois à leurs véritables destinataires en Allemagne.

Après un réquisitoire du commissaire du gouvernement, le conseil a condamné Hasslach à trois ans d'emprisonnement, à 20,000 francs d'amende, à dix ans de privation de ses droits civiques et aux frais envers l'Etat.

Obligations Saint-Louis San Francisco 4 1/2 0/0

(New-Orléans Texas and Mexico division)

Le plan de réorganisation vient d'être porté à la connaissance des obligataires.

Les porteurs qui désirent y participer peuvent s'adresser aux Etablissements de Crédit et Banques pour le dépôt des titres qui doit être effectué avant le 15 avril 1916.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Office National des Valeurs Mobilières, 5, rue Gaillon, à Paris.

Pharmacie de Famille

Hygiène — Toilette

GOMENOL

Antiseptique idéal

Crevasse, Engelures, Gelures.

Dans toutes les Pharmacies. — Renseignements et échantillons : 17, rue Ambroise-Thomas, Paris.

Le gérant : ANTOINE KLEYNTJENS.

Imprimerie WELHOFF et ROGEE
14-18, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris.

jamais au lendemain le souci des affaires sérieuses.

Seule est inébranlable la confiance qui est basée sur l'examen viril des réalités.

La conquête de Vouziers est préférable à l'at-fichage d'un éloquent discours.

Pour vaincre les tyrans, n'imitez pas les tyrans. Le génie ne peut sortir que de la liberté.

La raison de la France, dans cette guerre, c'est la République.

L'Allemagne et la neutralité belge

De M. Léon Bérard (*Renaissance*) :

L'Allemagne, un jour, a voulu expliquer et justifier l'invasion de la Belgique. M. de Bethmann-Hollweg a apporté l'argument de la politique et l'on a dû penser, en Allemagne, que Bismarck avait eu raison. Aussi a-t-on fait appel à tous les savants de l'Empire. Et voici un historien éminent, exégète hétérodoxe, grand dignitaire de la cour, bibliophile et ami de l'empereur, Adolf von Harnack, a ouvert sa Bible. Et, d'un doigt inspiré, il a marqué pour son maître ce passage du livre des Rois où il est raconté que David, menacé par Saül, fuyant chez les Philistins et mourant de faim, en fut réduit à manger les pains consacrés qui étaient posés sur la table du Seigneur. Cet épisode a semblé décisif à von Harnack, qui en a fait toute une dissertation pour légitimer la violation de la neutralité belge.

Les poètes du front

Un poëlu, dans sa tranchée, s'est amusé à pasticher (*Echo des Guitounes*) le sonnet d'Arvers. Il y trace un agréable portrait de l'« embusqué ».

Mon âme a son secret, ma vie a son mystère. Un plan pour moi m'embusque habilement conquis. Je n'ai jamais aimé le métier militaire. Et, pour m'y dérober, j'ai fait ce que j'ai su. Je voulais, simplement, passer inaperçu. Et faire jusqu'au bout mon temps sur cette terre ;

Il me fallait trouver un emploi... salutaire ; J'osai le demander, aussi l'ai-je reçu, Et bien que le public ne me soit pas très tendre,

J'irai droit mon chemin, paisible, sans entendre Les murmures jaloux élevés sur mes pas ; A l'austère bureau tenacement fidèle. On dira, me sachant dans cette citadelle : « A quoi bon l'y poursuivre ? On ne l'y prendra ! »

Leur art

En un fort bel article de la *Revue des Deux-Mondes*, M. Robert de la Sizeranne démontre que les Boches n'ont jamais eu la moindre personnalité en art. Un beau jour, les artistes allemands se découvrirent un maître, bien allemand, bien représentatif, de cette pesante cuistrerie qu'on prend, outre-Rhin, pour de la profondeur. Or, cet Allemand-type, Arnold Böcklin, était un Suisse...

On répétait ces mots du poète Stephan Georg : « Ce qui est le plus nécessaire à l'Allemagne, c'est un geste qui soit, enfin, allemand ! Cela est plus important que la conquête de dix provinces ! » Voilà où en étaient les jeunes artistes et la jeune critique d'outre-Rhin, dans le dernier quart du dix-neuvième siècle. Ils cherchaient le maître qui ne devrait rien aux nations rivales, ni au sentiment latin, pour en faire leur maître. Ils cherchèrent longtemps, tous leurs peintres, à cette époque, étant plus ou moins infectés de l'esprit et de la technique des Français. Enfin, ils crurent apercevoir celui qui devait les libérer et concentrer les aspirations de Berlin, de Weimar, de Munich, de Darmstadt, de Dresde, de Hambourg. Ils l'aperçurent, debout, au seuil de l'Allemagne, sur les bords du Rhin, tenant la nef du grand art entre ses mains. Ils se précipitèrent vers cet Allemand-type... C'était un Suisse

Le JUBOL

éponge l'Intestin. Constipation, Entérites, Vertiges, Hémorroïdes, Glaires, Migraines, Sommeil agité, Gaz, Haine mauveuse, Clous.

ÉVITEZ le Purgatif, ce « Danger Social »

« JUBOLISEZ votre Intestin ! »

certains d'aggravation, car le « JUBOL » ne contient qu'une substance inerte, l'agar-agar, qui foisonne et réduite le point d'endormie de l'intestin, ainsi que les sucs des glandes digestives et les extraits biliaires qui sont toujours en défaut chez le constipé.

COMPOSITION : Agar-agar, Sucre (25 grs), Eau (250 grs). Préparé par le Docteur JUBOL (21 décembre 1909)

LES SPECTACLES

Ce soir :

COMEDIE-FRANÇAISE. — 8 h. — Britannicus ; Poil de Carotte.

OPERA. — 8 h. — L'Espionne.

OPERA-COMIQUE. — 8 h. — Cendrillon.

VAUDEVILLE. — 8 h. — Cécilia.

TH. SARAH-BERNHARDT. — La Tour de Nesle.

GAITE. — 8 h. 30. — Cécilia et Cie.

GYMNASE. — 8 h. 45. — La Layette.

PALAIS-ROYAL. — 8 h. 30. — Le Poilu, etc.

VARIETES. — 8 h. 30. — Le Dindon.

PORTE-SAINT-MARTIN. — 7 h. 45. — La Femme Nue.

ATHENES. — Le Coq en Pâte.

THEATRE ANTOINE. — Nono.

RENAISSANCE. — 8 h. 30. — Une Nuit de Noces.

TH. REJANE. — Relâche.

CHATELET. — Les Exploits d'une petite Française.

BOUFFES-PARISIENS. — 8 h. 15. — KH.

NOUVEAU-AMBIGU. — Ma Tante d'Honfleur.

TRIANON-LYRIQUE. — 8 h. 15. — Mamanzelle Nitouche.

APOLLO. — La Cocarde de Mimi Pinson.

FOLIES-BERGERE. — 8 h. 30. — A la Parisienne.

ORLY. — 8 h. 30. — Spectacle varié.

CONCERT MAYOL. — 8 h. 30. — Spectacle varié.

MONCEY. — 8 h. — Si j'étais Roi.

ALHAMBRA. —